CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36646** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS 79 B 56 315144535

Siret : 315 144 535 00053

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8400255

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN 248 676

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN 248 676

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/10/2026

Raison sociale : VENTIMECA CHABLAIS

30 CHEMIN DE L'AULIEU
BONNATRAIT
74140 SCIEZ

Téléphone : 04 50 72 35 94 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
KEDDARI YLIES PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.ventimeca.com/

E-mail : administratif.ventimeca@ventimeca.com

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 045 112 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²	16	04/10/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	20	22/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 29/10/2025 08:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.